

VOYAGE...VOYAGE ! >> PARIS (1)

Le 01 décembre 2017,

Lors de la séance du 30 novembre, nous vous avons présenté le voyage pédagogique qui proposera de découvrir et explorer Paris et sa région avec le regard de l'architecte, au printemps 2018.

La présente consigne a pour objet de vous informer des modalités de participation à ce voyage, ainsi que des aspects pratiques essentiels.

Merci de bien vouloir la lire très attentivement, et d'en respecter strictement toutes les exigences !

#1. MODALITÉS DE PARTICIPATION :

Comme les années précédentes, la Faculté a choisi, pour 2017-18, d'organiser plusieurs activités communes simultanément. La participation obligatoire à l'une ou à l'autre de ces activités sera basée sur le choix volontaire de chaque étudiant.

=> Pour les étudiants BA2, l'offre d'activités est la suivante :

1) Participation au voyage à Paris,

OU...

2) Participation à l'Esquisse commune (BA2-BA3-MA1-Erasmus).

=> Pour le bon déroulement de chacune de ces activités, il est bien sûr essentiel que le contingent global des étudiants BA2 soit représenté dans l'une et dans l'autre.

Pour établir un ratio « idéal » de répartition, la Faculté s'est basée sur les statistiques récentes de participation au voyage BA2 :

1) Voyage à Paris = ± 60% des étudiants BA2

2) Esquisse commune = ± 40% des étudiants BA2

NB-1 : L'inscription au voyage sera validée par le paiement d'un acompte, dans les délais prescrits et selon les modalités exigées (voir ci-dessous)

NB-2 : A l'échéance fixée pour le paiement de l'acompte, tous les étudiants non-inscrits au voyage seront, de facto, inscrits à l'Esquisse Commune.

NB-3 : La non-participation à l'un OU à l'autre de ces événements se traduira par une pénalité de -10% sur la note globale de Projet du second quadrimestre.

#2. ASPECTS PRATIQUES :

=> le voyage aura lieu du samedi 24 mars (départ de Bruxelles le matin [08H00, à confirmer]) au mercredi 28 mars 2018 (retour à Bruxelles en soirée [vers 20H30, à confirmer]).

=> les trajets Aller et Retour se feront en autocars, avec plusieurs visites prévues lors de chacun de ces trajets. Le programme comprend donc 5 journées entières de visites (avec 4 nuits de logement à Paris).

=> Tenant compte du fait que parmi les étudiants BA2, beaucoup sont français, voire, pour certains, parisiens, nous avons choisi exceptionnellement de proposer deux options de participation au voyage :

1) La participation au voyage pédagogique, sans hébergement (chaque étudiant loge indépendamment, et à ses frais, où il le souhaite, en garantissant d'être présent à tous les rendez-vous fixés pour les visites) => Coût = 200€

2) La participation au voyage pédagogique, avec hébergement pour 4 nuits dans l'établissement proposé ci-dessous => Coût = 200€ + 180€, soit 380€ au total.

2.1 Le Voyage pédagogique :

=> La contribution financière demandée à chaque étudiant(e) est de **200 Euros**.

Dans ce montant, sont inclus :

- Les voyages A-R en autocar,
- Tous les déplacements en car sur place,
- Toutes les visites payantes incluses dans le programme,
- Toutes les conférences prévues dans le programme,
- Un exemplaire individuel du Road-Book, imprimé et relié.

2.2 L'hébergement proposé en Auberge de Jeunesse :

=> La contribution financière demandée à chaque étudiant(e) pour l'ensemble du voyage est alors de **380 Euros** (180 Euros d'hébergement à ajouter aux 200 Euros du voyage pédagogique général / cfr. § 2.1 ci-dessus).

Dans ce montant, est inclus :

- A Paris dans le 10^{ème} Arrondissement, l'hébergement avec petit-déjeuner, pour 4 nuits, en chambres multiples, dans l'établissement suivant (ou similaire) :

Auberge de Jeunesse GENERATOR

9 place du Colonel Fabien

75010 PARIS

+33 170 988412

www.generatorhostels.com

#3. INSCRIPTIONS ET PAYEMENTS (Modalités à respecter impérativement) :

3.1 Paiement de l'acompte :

=> Pour se conformer à l'échéancier imposé par l'agence de voyage, chaque étudiant(e), souhaitant participer au voyage, est tenu(e) de payer **un acompte pour valider son inscription**. Cet acompte devra impérativement être versé **au plus tard le vendredi 15 décembre 2017**.

Cela nous permettra de rencontrer l'exigence de l'agence, qui, pour cette date, a besoin de connaître le nombre global de participants au voyage, et de recevoir un premier acompte.

A cette date, les étudiants qui n'auront pas payé d'acompte, en suivant précisément les modalités décrites ci-dessous, seront automatiquement inscrits à l'Esquisse Commune.

=> **L'acompte versé est non-remboursable ; il confirme définitivement l'inscription au voyage.**

=> Selon l'option choisie, Voyage avec ou sans hébergement, les montant des acomptes sont fixés de la manière suivante :

1) Voyage pédagogique sans hébergement : **50 €**

2) Voyage pédagogique incluant l'hébergement pour 4 nuits dans l'auberge proposée : **80 €**

=> Tous les versements (acompte et solde) devront être effectués sur le compte bancaire ULB, dont voici les coordonnées :

- Titulaire du compte : ULB – Université Libre de Bruxelles
- Compte IBAN : BE79 2100 4294 0033
- Code BIC : GEBABEBB
- Avec la **communication obligatoire** suivante (imposée par les services centraux de l'ULB) :

« 4.R00.P. 000005 VOY BA2 + Nom et Prénom de l'étudiant »

=> **Chaque versement effectué devra être aussitôt suivi par l'envoi d'un e-mail de confirmation intitulé « CONFIRMATION VOYAGE BA2 À PARIS »,** avec indication du nom et prénom de l'étudiant, ainsi que de son n° matricule ULB.

- Ce mail sera adressé à l'administration facultaire (Anouar.Belhaloumi@ulb.ac.be), en mettant obligatoirement en copie le coordinateur de l'Atelier BA2 (Jean-Luc Brisly à son adresse ULB)
- Ce mail transmettra en pièce jointe **la preuve de paiement au format PDF ou JPG.**
- Il précisera aussi explicitement l'option choisie en mentionnant « engagement à participer au voyage BA2 à Paris, sans hébergement » **OU** « engagement à participer au voyage BA2 à Paris, en incluant l'hébergement à l'auberge proposée »

=> Si l'ensemble de ces conditions sont strictement respectées, l'inscription au voyage sera validée. En toute autre hypothèse, le 15 décembre, l'étudiant(e) sera inscrit(e) à l'Esquisse Commune.

3.2 Paiement du solde :

=> Pour les inscrits, le solde devra être versé pour **le lundi 15 janvier 2018**, de manière à respecter les délais qui nous sont imposés.

=> Si l'option choisie est « *le voyage sans hébergement* », le montant à verser pour le solde est de **150 €** (en complément des 50€ d'acompte)

=> Si l'option choisie est « *le voyage avec hébergement dans l'Auberge proposée* », le montant à verser pour le solde est de **300 €** (en complément des 80€ d'acompte)

=> Tout(e) étudiant(e) qui ne respecterait pas cette échéance sera exclu(e) de la liste des participants au voyage, sans remboursement possible.

=> **Pour le paiement du solde, les mêmes modalités que pour le paiement de l'acompte sont imposées, à savoir (cfr. § 3.1 ci-dessus) :**

- Versements à effectuer sur le même Compte ULB, avec la même communication obligatoire.
- Envoi immédiat d'un e-mail de confirmation aux destinataires indiqués, avec la preuve de paiement et la confirmation de l'option choisie (Voyage avec ou sans hébergement).

#4. AUTRES INFORMATIONS :

=> Ce voyage est une organisation pédagogique de l'atelier de PROJET-2. A ce titre, il peut être soutenu, au cas par cas, par les services sociaux de l'université.

Les étudiants confrontés à des difficultés financières pour en assumer les frais devront individuellement prendre contact avec le Service Social de l'ULB.

La personne de référence pour notre faculté est :

Madame Adeline Bohyn (adeline.bohyn@ulb.ac.be - 02/650 24 91)

=> En cas de problème particulier, d'ordre pratique ou autre, n'hésitez pas à contacter par mail le coordinateur de l'atelier, qui vous répondra dans les meilleurs délais.

=> Nous souhaitons que, parmi les participants au voyage, deux étudiant(e)s BA2 soient choisi(e)s par vous, pour être vos Délégué(e)s-Voyage. Leur rôle consisterait à être des interlocuteurs représentatifs pour toute question générale, relative au voyage.

#5. ASPECTS PÉDAGOGIQUES :

=> Les thèmes du voyage vous ont été exposés en atelier. Vous retrouverez sous ce lien le PDF de la présentation :

https://atelierba2.files.wordpress.com/2017/11/proj2_2017-18_voyage-paris_ic-20171114_gp-2018.pdf

Pour l'équipe d'enseignants de l'atelier de PROJET-2 ,

Jean-Luc (coordination de la logistique générale),

Elodie et Ines (coordination de l'organisation du programme pédagogique)